



Certificat d'examen de type n° F-03-C-207 du 13 juin 2003

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/D020050-D1-1

Dispositif calculateur-indicateur électronique FAURE HERMAN type FH 6200 T pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

FAURE HERMAN – 5, av de Andes – BP 126 – Les Ulis – 91944 COURTABOEUF

Ateliers : Route de Bonnétable – 72400 LA FERTE BERNARD

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° 01.00.510.008.1 du 13 novembre 2001.

CARACTERISTIQUES :

Le dispositif calculateur-indicateur FAURE HERMAN type FH 6200 T faisant l'objet du présent certificat diffère du type approuvé par le certificat précité par une modification du logiciel l'équipant. Le nouveau logiciel a pour numéro de version 1221 Iss 103 et pour somme de contrôle «19783».

La modification du logiciel entraîne un nouveau formatage des écrans, une modification de la liste des données retransmises au superviseur par télétransmission suivant le protocole Modbus et l'introduction d'un seuil paramétrable de prise en compte des alarmes électroniques de détection du débit minimum.

Les autres caractéristiques du dispositif calculateur-indicateur FAURE HERMAN type FH 6200 T, les scellements, les conditions particulières d'installations et les dispositions particulières restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat doit porter la marque de conformité au type constituée du numéro et de la date figurant dans le titre de celui-ci.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions de vérifications restent inchangées et sont complétées par la disposition suivante :

La vérification de la conformité du paramètre « fréquence mini alarme » doit être effectuée. Le paramètre « fréquence mini alarme » doit être strictement inférieur au débit minimal métrologique Q_{\min} de l'ensemble de mesurage au sein duquel le dispositif calculateur-indicateur FAURE HERMAN type FH 6200 T est installé.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D020050-D1-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 13 novembre 2011.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification